

Entre Chaux et Loue

Arc-et-Senans



Commune
d'Arc-et-Senans

Bulletin municipal d'informations d'ARC-ET-SENANS

n° 15 – octobre 2011

Édité par la Mairie – Tél. : 03 81 57 42 20 – Fax : 03 81 57 46 40

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00
le samedi de 9 h 00 à 11 h 30 sauf avis contraire signalé par affichage
Adresse internet : mairie.arc-et-senans@wanadoo.fr

Le mot du Maire

L'automne arrive et avec cette saison le traditionnel nettoyage des jardins. Les déchets divers doivent être transportés à la déchèterie ou une benne déchets verts est en place pour recevoir ces débris.

Même remarque pour les déchets de tonte, il arrive que certains « balancent » les résidus sur le champ ou le pré voisin. Ces débris qui fermentent sont un poison pour les bêtes qui paissent à proximité.

Plan Local d'Urbanisme. Vous allez trouver intercalé dans ce bulletin une invitation à une réunion publique d'information et une présentation de la commune faite par le bureau d'études en charge du dossier.

TRI : une nouvelle réunion d'information sur le TRI sera organisée salle polyvalente le vendredi 18 novembre à 18 h 30. Début 2012 nous serons facturés à la levée, cela veut dire que nous paierons aux nombres de présentation des bacs ordures ménagères. Fin de l'année un état comparatif entre les coûts 2011 et 2012 vous sera envoyé par la communauté de communes, tous renseignements complémentaires vous seront donnés à cette réunion.

Logement à louer : début janvier un logement supplémentaire sera à louer par la commune ; il est situé à la zone des limes et se compose de deux chambres, salle de bains, WC, séjour avec cuisine. Les dossiers de candidature peuvent être retirés dès à présent au secrétariat de Mairie.

Le dossier MARPA avance ; 16 communes composeront le syndicat qui est en cours de constitution, il s'agit de : Arc et Senans, Brères, Buffard, Champagne sur Loue, Chay, Chissey sur Loue, Germigney, Lavans Quingey, Liesle, Lombard, Montfort, Pagnoz, Paroy, Pointvillers, Ronchoux, Villers-Farlay. Cette MARPA sera construite rue de la levée sur un terrain communal qui va être vendu au syndicat.

Le centre bourg sera étendu sur le terrain communal en face du maxi marché. L'appel d'offres a été fait, les travaux devraient commencer courant décembre. À ce jour nous avons : les minéraux, un salon de coiffure, les fleurs du Val d'amour, un boucher (à confirmer) et deux cellules communales d'environ 80 m² en location. Un aménagement de la rue du centre bourg est à l'étude pour permettre aux piétons de se rendre d'un centre à l'autre en sécurité.

Il reste des cellules disponibles pour des investisseurs éventuels.

Officieusement, je suis en mesure de vous annoncer qu'une étape du tour de France 2012 est prévue au départ d'Arc et Senans. Il s'agirait d'un contre la montre individuel avec arrivée à Besançon. L'annonce officielle sera faite le 18 octobre prochain.

Cordialement à toutes et à tous.

Le Maire

Jacques Maurice

• SOMMAIRE :

En page 2

- Les dernières décisions du Conseil
- L'espace culturel et d'animation

En page 3

- L'espace culturel et d'animation (suite)
- Nos citoyens
- Parlez-vous patois ?

En page 4

- L'arrivée du chemin de fer à Arc et Senans
- Nouvel artisan

Entre
Chaux et Loue



Les dernières décisions du Conseil

• **Le groupe scolaire** porte désormais un nom : « **le petit prince** » ; une superbe fresque décore les murs du préau, sur le thème du « petit prince », elle a été réalisée par Sandrine TANGUAY de Cademène.

• **La nouvelle cantine** est ouverte depuis la rentrée scolaire, elle peut accueillir jusqu'à 60 élèves.

• **Le multi-accueil a ouvert ses portes le 3 octobre.** Ce lieu est une structure mixte qui regroupe **une crèche et une halte-garderie** ; il permet l'accueil simultané d'enfants à temps partiel ou complet. Encadré par une équipe formée, il fonctionne **de 7 h à 19 h, du lundi au vendredi.**

L'objectif de ce lieu de vie est de préparer la séparation parents enfants et d'intégrer ces derniers à la vie collective ; les professionnels présents respectent les rythmes et les besoins de chaque enfant qui peut avoir libre accès à des jeux, des activités spécifiques et diversifiées (peinture, dessin, éveil aux goûts avec ateliers cuisine, éveil sensoriel avec la musique, fêtes de Noël ou d'anniversaire ...). C'est aussi un espace de dialogue et d'information pour les parents.

Ce centre reçoit également les enfants des communes avoisinantes ainsi que ceux porteurs d'un handicap, avec un projet adapté, pour chacun, par les professionnels.

La structure est agréée pour accueillir 16 enfants de 10 semaines à 6 ans. Le tarif pour les moins de 4 ans est fonction des revenus du foyer, pour les plus de 4 ans il est demandé 1,60 euro de l'heure.

Pour tous renseignements et informations, téléphonez au 03 81 59 09 48.

Ces bâtiments sont équipés d'une pompe à chaleur (forage géothermique) pour le chauffage.

• **L'aménagement du parking rue des Sauniers** servira, notamment, aux exposants de la foire mensuelle (anciennement installée place de l'Église).

• **Une nouvelle station d'épuration** est à l'étude, l'actuelle ne répondant plus aux normes requises et étant de capacité insuffisante par rapport au nombre d'habitants. Estimation du coût de réalisation : 1 250 000 euros.

• **Lotissement des Gabelous** : il reste une parcelle à vendre d'environ 1200 m² (45 euros TTC/m²).

• **Remplacement et ajout de lampadaires** depuis la Chapelle d'Arc (Grande Rue) jusqu'à la rue de Dole : 16 lanternes pour un coût de 6 317,28 euros HT. Les lampadaires actuels en état de fonctionnement seront réutilisés.

• **Le local du terrain de foot** a été rénové : pose d'un bardage extérieur.

• **Affouage** : convocation des affouagistes pour le tirage au sort des lots, fin novembre.

AFFOUAGISTES

Vous pouvez dès maintenant venir vous inscrire pour réserver votre parcelle d'affouage. Coût 100 € pour un minimum de 15 stères. Paiement à la réservation.

RAPPEL :

La revente de l'affouage est interdite. (article 1145-1 du code

forestier que vous pourrez consulter en mairie lors de votre inscription).

À l'intention de ceux qui « donnent » leur affouage à une tierce personne, les preneurs restent responsables de l'exploitation de la parcelle, en cas de travail mal fait ou non fait ainsi qu'en cas d'accident du bûcheron.

L'Espace Culturel et d'animation

Nous tenons à remercier les habitants qui ont organisé leurs traditionnels repas de quartiers :

Celui du « champ de foire » les 9 et 10 juillet, réunissant environ 40 personnes de 3 à 89 ans

Celui de la « rue de Dole » le 28 août, réunissant environ 60 personnes de 1 à 90 ans.

• **Le Comité des Fêtes vous convie à ses prochaines animations :**

- **le 5 novembre** : repas dansant à la salle polyvalente, à partir de 20 h.

- **le 31 décembre** : soirée du réveillon, animée par l'orchestre « les Sixties ».

• **Le souper dansant de l'école Saint Bénigne** (Tél. 03 81 57 45 50) se déroulera **le 19 novembre**, à la salle polyvalente. Réservations auprès de M^{me} Gauthier Tél. 03 81 57 59 20, ou M^{me} Arbel Tél. 03 81 57 46 05.

• **La bibliothèque vous propose :**

- pour les enfants, **une fois par mois**, « **l'heure du conte** », le mercredi à 10 h 30, sur un thème chaque fois différent.

- **le mardi 25 octobre**, à 20 h 30, salle polyvalente, un film documentaire dans le cadre de l'opération « la médiathèque fait son cinéma » (avec l'aide du Conseil général) : « arbres : un voyage immobile », voyage à travers le monde des arbres et les arbres du monde. La projection sera suivie d'une rencontre-débat avec Alain Goy, technicien forestier ONF, qui nous parlera de sa passion pour son métier et la forêt.

- **le samedi 17 décembre**, à 20 h 30, salle polyvalente, un duo théâtre musical interprété par deux comédiens



L'Espace Culturel et d'animation (suite)

de la C^{ie} Chickade, « Bistrot Brassens : chez Léon et Margot ». Ce spectacle présente le petit monde de Brassens, sous forme d'une comédie musicale hilarante.

Ces deux animations sont gratuites, vous pouvez apporter grignotage et/ou boissons pour rendre ces soirées plus conviviales.

Petit rappel : la bibliothèque est ouverte chaque mercredi de 15 h à 18 h et samedi de 9 h à 12 h ; la cotisation annuelle est de 10 euros/famille. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 03 81 57 55 86 ou par mail : bibliotheque.arc-et-senans@wanadoo.fr

• À la Saline :

• **Le vide jardins de la Saline** aura lieu **le 23 octobre** : venez choisir vos plantes gratuites.

- **du 25 novembre 2011 à mai 2012** : exposition « en Lumière(s) » par l'artiste Bernard Moninot.

- **le 26 novembre à 15 h** : lecture, rencontre, avec Jean-Christophe Bailly, auteur du livre « Le dépaysement » Voyage en France.

• **Le repas annuel des anciens** se tiendra **le 27 novembre** dans la salle polyvalente, à partir de 12 h. Toutes les personnes concernées recevront une invitation.

• **Le prochain Téléthon se déroulera les 2 et 3 décembre.** Retenez votre soirée du vendredi 2, pour le repas dansant, auprès de M^{mes} Sauriat Tél. 03 81 57 45 06 ou Blondey Tél. 03 81 57 48 48. Le samedi 3 venez découvrir de nombreuses animations pour petits et grands, dans la salle polyvalente.

• **Tous les enfants des écoles seront conviés dans le courant du mois de décembre**, à un spectacle récréatif. Une information sera communiquée dans les écoles, le moment venu.

• **Le samedi 7 janvier 2012, le Maire présentera ses vœux aux habitants.**

Nos citoyens

Bienvenue aux nouveaux habitants

- M. et M^{me} ROUFFIAC Camille
- M. et M^{me} LEFEBVRE Éric
- GROSCLAUDE Loïc et MIKEL Sandy
- ZANELLA Guillaume et LEDEUIL Jennifer
- FLAMENT Jean-Marc
- FUSILLIER Ghislain
- M. et M^{me} CHANUSSOT Pascal
- SUGNY Sébastien et COLARD CLAUDY Lydie
- M. et M^{me} DA SILVA Jorges
- M. et M^{me} VANSCHENNUWYET Jean-Pierre
- COURET Bruno et GAILLARD Christelle
- M^{me} KACKI Jeanine
- M^{me} MARGUERITE Nicole
- M^{me} VALLAR Samia
- DUPUICH Jacques

Mariage

- DUGOIS Rachel
et CHOPARD Vincent le 9 juillet 2011
- DUPONT Angélique
et TORRES DE MINGO Raphaël .. le 16 juillet 2011
- LACROIX Marie-Lucie
et PAGET Johann le 23 juillet 2011
- BERTHILLER Delphine
et SAURIAT David le 30 juillet 2011
- COMTE Éliane
et SCHEPENS Pierre le 27 août 2011

Naissance

- JACQUEMARD Léo le 10 août 2011
- GIRARDOT Elyza le 26 septembre 2011
- VUILLEMIN Eugénie le 29 septembre 2011

Parlez-vous patois ?

- **Sauter les piquets** : passer de vie à trépas
 - **Une sèche** : gâteau comtois de ménage, sucré
- **Une seille** : seau de bois tenu par une corde passée dans les anses (un seillot : petit seau ou baquet)
- **Manger la soupe** : prendre un repas simple le midi ou le soir

Entre Chaux et Loue Arc-et-Senans

L'ARRIVÉE DU CHEMIN DE FER À ARC ET SENANS

Le premier chemin de fer français a été construit et mis en service en 1827 dans la région stéphanoise. S'en est suivi un vaste plan d'équipement du territoire national en voies de chemin de fer. Notre village fut desservi en 1857 suite à une longue procédure administrative.

Les archives communales montrent que les habitants et les autorités politiques et administratives étaient très motivés par les conséquences économiques et très conscients des avantages des nouvelles voies de communication d'autant que l'axe Dijon – Chalon – Lyon avait été mis en service précocement, la région de Dole se trouvait ainsi pénalisée pour l'exportation de ses produits agricoles et industriels.

La ligne Dole-Salins les Bains est évoquée pour la 1^{re} fois dans les archives communales le 16 décembre 1846. Il s'agit d'une délibération du Conseil municipal qui fait suite à la décision préfectorale d'engager l'étude du projet. Cette décision municipale est assortie d'une somme de 800 Fr, mise à disposition du préfet.

Les étapes suivantes du projet sont :

- Le 1^{er} mars 1846, la jonction Dole-Salins les Bains est déclarée « entreprise de nécessité publique ». Ce projet trouve sa justification dans l'acheminement à Dole des produits métallurgiques des établissements industriels situés dans le triangle Salins les Bains-Pontarlier-Les Rousses.
- Une pétition signée par 40 habitants de la commune est adressée à Napoléon III, Empereur des Français le 20 mai 1854. Cette pétition développe de solides arguments économiques et conclut en demandant, à titre dérogatoire, une exonération de la participation de la commune aux frais d'établissement de la ligne en raison de la grande pauvreté de la commune qui fait suite à plusieurs années de disette. Nous ignorons la suite qui a été donnée à cette requête, aucune réponse ne figure dans nos archives. Cette pétition dont nous reproduisons un extrait ci-dessous, est rédigée dans un style très lyrique.

- Extrait : «...nos pays appauvris par quatre années consécutives de disette, par la mévente de leurs denrées..., par un détournement déjà considérable de l'ancienne et importante circulation de la route impériale N°83 (actuellement RD 83) au profit des voies de communication perfectionnées de la Côte d'or et de la Saône et Loire... Alors comment vivre... sans produits, sans travail et par conséquent sans aucun moyen d'existence ? Voilà Sire l'horrible perspective qui nous attend...».
- L'arrêté d'expropriation pour cause d'utilité publique qui concerne pas moins de 221 parcelles est prononcé le 10 juin 1953 par arrêté préfectoral.
- La construction de la ligne Dole-Salins les Bains commença en février 1856. Le tracé fut celui qui laisse la Saline d'Arc à gauche (en venant de Dole, l'autre tracé alternatif aurait laissé la Saline à droite) et traverse la Loue à 200 m en aval du pont suspendu.
- Le 16 mai 1857, c'est l'inauguration de cette ligne si chère à M. de Grimaldi, exploitant de la Saline qui avait fortement appuyé le projet. Cette ligne passant par Montbarrey, Chatelay, Arc et Senans et Mouchard sera exploitée par le PLM (ancienne Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée) jusqu'à la nationalisation des chemins de fer en 1938.

Avant la construction de cette ligne de chemin de fer et la construction de la Saline quelques décennies plus tôt, Arc d'une part et Senans de l'autre, étaient de modestes villages ruraux du pourtour de la forêt de Chaux composés de quelques centaines d'habitants. La physionomie actuelle de notre village a pris forme à la fin du XVIII^e avec la construction de la Saline en 1779, et durant la première moitié du XIX^e siècle avec la construction de l'église en 1852 et du chemin de fer en 1857. Les écoles furent également construites à la même époque.

Nouvel Artisan

David HAAZ - 2 rue du deffois - Tél. 06 23 88 34 06

Arboriste Grimpeur Élagueur

Comité de rédaction "Entre Chaux et Loue" – Président : J. Maurice

Conception : M. Bouillet, D. Chevalier, P. Duvernay, F. Huguenin, P. Percier, L. Rolet.

Impression : Imprimerie BILLOT Lons-le-Saunier - 17669